CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102465** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1983

Raison sociale : ENTREPRISE CARNEIRO

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 10/02/2025

Capital : 21 600

136 AVENUE CHARLES VAILLANT
95400 ARNOUVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 327378147

Siret : 327 378 147 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210104100121

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 195260781 R 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 195260781 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 39 85 62 27 **Fax :**

Portable : 06 79 09 54 26

Responsabilité légale :
CORDIER DAVID EMILE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : jose.carneiro4@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 607 633 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	15/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	15/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 16:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102465** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **28/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1983
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 10/02/2025
Capital : 21 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 327378147

Siret : **327 378 147 00034**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 210104100121

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 195260781 R 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 195260781 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE CARNEIRO**

136 AVENUE CHARLES VAILLANT
95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01 39 85 62 27 **Fax :**
Portable : 06 79 09 54 26

Site Internet :
E-mail : jose.carneiro4@orange.fr

Responsabilité légale :
CORDIER DAVID EMILE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/09/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 16:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.